

PROPOSITIONS DE LA CONFERENCE DES PRESIDENTS D'UNIVERSITE DANS LE CADRE DE LA PRESIDENCE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPEENNE

La forte mobilisation des établissements d'enseignement supérieur français et la qualité des candidatures qu'ils ont déposées dans le cadre des appels à projet universités européennes ont permis à la France, avec 32 membres au sein des 41 alliances, de se situer, aux côtés de l'Allemagne, au tout premier plan parmi les pays de l'Union européenne.

D'autres établissements se tiennent prêts à répondre à un nouvel appel que la Commission lancerait à l'automne prochain.

La présidence française de l'Union européenne peut s'appuyer sur cette dynamique pour aller plus loin encore dans la construction d'une vision ambitieuse de l'Europe.

Mettre les universités au cœur de la PFUE, c'est mettre en lumière deux thématiques essentielles :

- *L'Europe globale. Les **objectifs de développement durable**, qui font l'objet d'une attention particulière des étudiants, appellent à une action collective mondiale sans précédent avec des objectifs clairs pour les universités, notamment en termes de recherche, à 5, 10 et 30 ans.*
- *L'Europe du « carré de la connaissance » (éducation, recherche, innovation et service à la société). Autour de **l'avenir des étudiants**, fer de lance de la jeunesse européenne, une mobilisation de tous les acteurs de la formation, de la recherche, de l'innovation et de la société civile est nécessaire.*

Les universités européennes peuvent contribuer pleinement à cette ambition européenne, par le développement de la mobilité des étudiants et des chercheurs, par la création de laboratoires communs, par la mise en place de diplômes européens, par le maillage des différents écosystèmes territoriaux des différents établissements membres.

La CPU propose trois séries de mesures destinées à décliner les trois principales notions autour desquelles se construira la Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE) : « Puissance, appartenance et relance ».

1. Puissance : Pour une diplomatie universitaire européenne repensée

Rendre l'Europe « plus forte sur la scène internationale » et conférer un « nouvel élan à la démocratie » en Europe constituent deux des principaux objectifs affichés par la Commission Van der Leyen. Dans cette stratégie, il faut compter davantage sur le *soft power* des universités¹ en s'appuyant sur deux de leurs atouts majeurs : leurs étudiants et leurs capacités de recherche et d'innovation.

¹ L'université en général est rarement partie prenante des actions de diplomatie scientifique comme l'a souligné le projet S4D4C (*Using Science for/in Diplomacy for Addressing Global Challenges*) financé dans le cadre de Horizon 2020.

- a. Mobiliser la jeunesse à travers les universités : après deux années de crise, il faut répondre clairement aux besoins d'avenir exprimés par la jeunesse européenne, en faisant de l'Europe un horizon partagé, et rendu accessible par l'université. **La PFUE est l'occasion de mettre au centre les étudiants, acteurs des problématiques d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation en Europe.** Les représentants étudiants siégeant dans les instances des universités européennes constituent une réelle force : ils ont vocation à devenir de véritables ambassadeurs de l'idée européenne.

Pour cela, il faut d'abord les associer aux événements officiels de la PFUE : « le Forum pour le Futur de l'Université en Europe » bien sûr, mais aussi le « Forum européen sur l'espace » et le programme *Copernicus 2.0*, la conférence sur l'innovation de rupture et la convention sur l'engagement citoyen dans les Missions d'Horizon Europe.

- b. Mais il faut surtout prévoir **un événement dédié à la jeunesse étudiante, comme une « assemblée des étudiants européens »**. La CPU porte, avec le réseau d'universités *Unite !* le projet d'une assemblée réunissant les représentants étudiants des 41 alliances universitaires, de toutes nationalités. Un tel événement, qui pourrait être lancé par le Président de la République, aurait un retentissement politique particulier s'il était organisé dans un lieu symbolique (à Strasbourg, dans la foulée d'une réunion plénière du Parlement par exemple), et s'il était le cadre d'une réflexion sur un sujet crucial, comme « une nouvelle identité étudiante européenne », dans la lignée des idées déjà portées par la France pour le déploiement de la carte d'étudiant européenne². Si la *mobilité étudiante* est le socle de l'apprentissage de la citoyenneté et de l'identité européennes, le développement des usages numériques qui s'impose aujourd'hui est l'occasion de réinventer la notion de mobilité, à construire, notamment, sur le partage de valeurs communes, comme la transition écologique et énergétique.

- c. Sur le plan de la **recherche et de l'innovation**, afin de permettre aux universités européennes de développer puis renforcer leur impact sociétal, il est essentiel de leur donner accès aux infrastructures de recherche et de technologie pan-européennes dont elles auront besoin, et ainsi de faire progresser l'innovation, les compétences, et la création d'emplois. Un appel spécifiquement dédié aux universités européennes pourrait être lancé à partir de 2023³. On sait en effet que les infrastructures de recherche et de technologie constituent un puissant vecteur de diplomatie scientifique, notamment en direction des pays de l'UE 13 qui pourraient bénéficier prioritairement de la volonté de la Commission européenne d'ouvrir les universités européennes à un éventail géographiquement plus diversifié d'établissements.

2. **Appartenance : Pour un diplôme européen, un engagement collectif autour des objectifs de développement durable et une convergence des fonctionnements universitaires.**

L'ambition de moyen terme, à horizon 2025, est **d'aller vers un diplôme européen**. Pour les étudiants de toute l'Europe, la possibilité d'une reconnaissance effective de ce diplôme par les

² Un tel projet appelle une préparation spécifique : sondage préalable auprès des étudiants des universités européennes, implication des réseaux sociaux...

³ Par exemple, dans le volet « écosystèmes d'innovation » du 3^{ème} pilier d'Horizon Europe.

employeurs à travers tout le continent serait un signal fort. **La PFUE donne l'opportunité de mettre au jour un tel objectif, en avançant rapidement sur un certain nombre des pistes ouvertes par nos différents partenaires européens⁴.**

- a. Sur le fond, il s'agit d'aller bien au-delà du fait de dispenser les mêmes cours dans des universités partenaires, mais bien
 - o de viser en priorité au développement de nouvelles compétences, et, partant, à la reconnaissance de **l'employabilité des étudiants sur le marché du travail européen**.
 - o de prendre en considération les aspirations de la jeunesse, en intégrant dans les formations universitaires les **enjeux du développement durable**, des transitions environnementale et digitale, et plus généralement du Pacte vert européen, adossés à l'expertise en termes de recherche pluridisciplinaire sur ces thématiques et dans une logique de meilleure insertion professionnelle des étudiants du continent, acteurs de premier plan sur ces problématiques, comme on le voit au travers des COP étudiantes, de la charte de Grenoble ou des actions du RESES.

- b. Sur la forme, avancer vers un diplôme européen fournit l'occasion de s'engager vers un environnement administratif harmonisé. Pour les universités, la PFUE doit être l'occasion d'aller au-delà des « ajustements aux frontières ». Tout en préservant la liberté et la diversité des modèles de structuration institutionnelle, il s'agit de confronter les modèles, et particulièrement le modèle français, aux critères et indicateurs de l'autonomie établis par l'EUA. C'est une problématique cruciale pour les universités de notre pays : 15 ans après la LRU, être une université française ne doit plus constituer une singularité parfois handicapante par rapport à nos voisins européens. **En matière d'enseignement supérieur et de recherche, l'autonomie est un révélateur majeur de la liberté académique et du fonctionnement de la démocratie.**

3. Relance : Pour de véritables écosystèmes de compétences autour des universités européennes

L'urgence et les délais courts de la relance incitent à s'appuyer sur les réseaux déjà constitués des universités européennes. Ces dernières ont justement vocation à construire, d'ici 2025 des campus « interuniversitaires », fondés sur « l'excellence sur les plans de l'apprentissage, de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation, dont la portée géographique s'étend à toutes les régions de l'Europe⁵ ». Ces campus peuvent être à la fois une réalisation et un moteur de la relance, organisant la coopération avec les entreprises, le tissu local, les pouvoirs publics, les ONG et les citoyens en général. Les universités peuvent être un pont entre l'ensemble de ces parties prenantes, accélérant l'interconnexion des écosystèmes d'innovation et de recherche, par exemple à travers le partage d'objectifs liés aux stratégies de spécialisation intelligente propres à chacune des régions.

- a. **Encourager la signature d'un « Pacte territorial en faveur de la recherche, de l'innovation et des compétences »**, entre établissements partenaires et impliquant les acteurs de la recherche comme de la formation, de l'innovation (technologique, sociétale ou pédagogique), de l'économie et de l'industrie, de la société civile et des collectivités territoriales. Faire de l'Europe, à travers l'université, le moteur de ces écosystèmes

⁴ Quelques exemples :

- développer portefeuilles de compétences et micro-crédits
- assouplir le nombre d'ECTS maximum par année de diplôme, comme aux Pays-Bas
- délivrer un Master en un an, comme en Espagne
- reconnaître automatiquement l'accréditation délivrée par l'une des agences européennes, comme en Croatie
- enseigner dans la langue du pays et en anglais pour un même diplôme...

⁵ Conclusions du Conseil du 17 mai 2021

territoriaux.

- b. Déployer au niveau européen entre les partenaires d'une même alliance différents dispositifs de recherche⁶. L'écosystème ainsi constitué par la réunion à distance des sites universitaires pourra desservir prioritairement et de manière visible chacun des territoires d'ancrage des établissements membres mais aussi **apporter et mettre en lumière une réelle plus-value européenne dans le cadre particulier de la relance.**

⁶ « LIA » (laboratoire international associé), « laboratoire hors les murs » associant plusieurs équipes de recherche de différents pays autour d'un projet scientifique défini conjointement et nécessitant la mise en commun de ressources humaines et matérielles ; « EUR » (Ecole Universitaire de Recherche) pour l'adossement recherche en master et doctorat, voire la mobilité internationale et intersectorielle ; « Campus des métiers et des qualifications » pour la production de compétences issues du continuum recherche > innovation > formation.